



6 novembre 2014

(14-6473)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAÏWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: Food and Drug Administration - FDA (Agence des médicaments et des produits alimentaires) Ministry of Health and Welfare (Ministère de la santé et de la prévoyance sociale) No.161-2, Kunyang St, Nangang District Taipei City 115-61 Taiwan Téléphone: (886-2) 2787-8000 ext. 7337 Fax: (886-2) 2653-1062 Courrier électronique: liyu@fda.gov.tw Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Préparations pour nourrissons et préparations de suite
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Public Notice (food No. 1031300231) issued by the Ministry of Health and Welfare: Draft for "Infant and follow-up formula registered with and approved by the Department of Health shall have a recognized label directly printed onto the container for ease of identification"</i> (Avis public (référence 1031300231) du Ministère de la santé et de la prévoyance sociale: projet prévoyant que les préparations pour nourrissons et les préparations de suite enregistrées auprès du Département de la santé et agréées par lui devront porter un label reconnu imprimé directement sur leur contenant afin de faciliter leur identification), 1 page en anglais; 1 page en chinois).
6. Teneur: Les préparations pour nourrissons et les préparations de suite enregistrées auprès de l'autorité centrale compétente et agréées par elle devront porter un label reconnu imprimé directement sur leur contenant afin de faciliter leur identification conformément au sous-paragraphe 10 du paragraphe 1 de l'article 22 de la Loi sur l'innocuité et l'hygiène des aliments. La modification notifiée prévoit le changement d'intitulé du texte réglementaire, une révision du fondement juridique et le remplacement, sur le label reconnu, du terme <i>Département de la santé</i> par <i>Ministère de la santé et de la prévoyance sociale</i> .

7.	Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Information des consommateurs
8.	Document pertinents: <i>Act Governing Food Safety and Sanitation</i> (Loi sur l'innocuité et l'hygiène des aliments)
9.	Date projetée pour l'adoption: À déterminer Date projetée pour l'entrée en vigueur: 1 ^{er} juillet 2015
10.	Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de notification
11.	Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme: WTO/TBT Enquiry Point (Point d'information OTC pour l'OMC) The Bureau of Standards, Metrology and Inspection Ministry of Economic Affairs 4, Chinan Road, Section 1 Taipei City 100 Taiwan Téléphone: (886-2) 2343-1801 Fax: (886-2) 2343-1804 Courrier électronique: tbtenq@bsmi.gov.tw http://members.wto.org/crnattachments/2014/tbt/CHT/14_4965_00_e.pdf http://members.wto.org/crnattachments/2014/tbt/CHT/14_4965_00_x.pdf